

**MAIRIE DE PANNESSIERES**  
**COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du jeudi 29 novembre 2018**

**Présents** : Jean-Claude COMPAGNON, Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Brigitte DOUVRE, Francine JACQUET, Jean-François REHFUSS, Sara GALLASSO, Pascal SIMONET, Christophe MARION.

**Absents excusés** : Charles CHEVAILLER, Nicolas GARCIN.

**A été élue secrétaire** : Sara GALLASSO

Le maire remercie chaleureusement celles et ceux qui ont préparé le vin d'honneur du 11 novembre et permis que ce moment de convivialité soit agréable aux nombreux participants.

**Le compte-rendu** de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 4 octobre 2018 est approuvé à l'unanimité.

**- Délibérations :**

N° 24 / 2018 : Le Conseil approuve une Décision Modificative du Budget afin de compléter de 735 € la somme prévue pour le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales, somme insuffisante au vu de l'augmentation de celui-ci.

N° 25 / 2018 : Monsieur Schmitt, nouveau trésorier à Lons Le Saunier, a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> février. En conséquence, le Conseil Municipal décide de lui attribuer une indemnité de conseil de 260 €.

N° 26 / 2018 : Monsieur Jean-Luc Mollier a sollicité le Conseil afin de procéder à un échange de parcelles entre lui-même et la commune, parcelles toutes deux situées le long du chemin de la Mouille. Les deux parcelles sont d'égale valeur. Le Conseil décide d'opérer cet échange et charge le maire d'effectuer les démarches nécessaires et de signer l'acte administratif qui légalisera cette transaction.

N° 27 / 2018 : Le maire informe le Conseil de la vente par les héritiers de Mme GRANVAUX d'une parcelle de terre à Pannessières, cadastrée AC 55, située à La Mouille et pouvant donner accès aux parcelles de la forêt communale dans un secteur très escarpé où il n'existe actuellement pas de piste forestière permettant l'exploitation des arbres.

Le Conseil décide d'acquérir cette parcelle cadastrée AC N° 55 et de réaliser cette opération pour la somme de 410 €.

Le Conseil donne pouvoir au maire d'effectuer les démarches nécessaires et dit que la somme est inscrite au budget 2018.

N° 28 / 2018. La commune possède une salle de réunion dans la maison du Meix Dagay, salle réservée aux réunions paroissiales mais aujourd'hui pratiquement inoccupée. Après accord des autorités paroissiales, le Conseil décide de louer ce local et s'engage à donner gratuitement accès aux autres salles communales si la paroisse en éprouve le besoin.

**- Questions d'actualité :**

- Le maire présente un premier bilan budgétaire 2018. Les dépenses de fonctionnement ont été diminuées par rapport à 2017. Cependant les restrictions en matière de dotation ont entraîné une baisse des recettes. Malgré de faibles investissements (réhabilitation de la salle du foyer pour l'essentiel), notre capacité à investir se réduit chaque année et le Conseil devra faire des choix budgétaires stricts pour conserver au minimum la capacité à maintenir en l'état notre patrimoine.

**- Point sur les travaux :**

- Jean-Claude Compagnon et Gaël Monneret présentent les diverses opérations en cours concernant la réhabilitation du foyer. L'entreprise de plâtrerie peinture Christian BELLERAUT a réalisé la reprise du plafond en utilisant des matériaux particuliers destinés à absorber les sons. De la même façon, les murs seront recouverts d'une toile absorbante. Les luminaires anciens seront remplacés par des lampes à LED. L'isolation des combles est à l'étude.  
La salle sera en mesure de recevoir le Père Noël le 15 décembre.

- Le revêtement de la route de La Lième entre la ferme Compagnon et la route de Le Pin a été refait. Dans le même temps, l'entreprise Eiffage a modifié le tracé de la voie de façon à ralentir les usagers et à sécuriser un peu mieux la sortie de la ferme, un endroit relativement dangereux lorsque les véhicules vont trop vite malgré la limitation à 30 Km heure... Le panneau d'entrée d'agglomération sera déplacé afin de prévenir plus tôt les conducteurs venant de la direction de Le Pin. Les travaux annexes au revêtement ont coûté 1200 €.

- Plusieurs interventions du SIAAL sont prévues afin de remplacer un regard près de la salle du foyer, mais également dans le haut du village afin de déterminer la source de mauvaises odeurs persistantes.

- Le maire explique les choix qu'il fait lors des votes des décisions au Conseil Communautaire d'ECLA. Il a notamment refusé le montage financier qui prévoit une participation des communes lors de la réalisation de liaisons douces sur le territoire alors que la compétence est le fait de la communauté d'agglomération. Il s'est abstenu sur le vote du renouvellement de l'éclairage du stade de Macornay. Un groupement d'achat régional concernant les diverses énergies est en gestation.

**- Questions diverses :**

- Les affouagistes sont convoqués le vendredi 14 novembre à 19 heures afin de régler les formalités administratives.

- Maître CERRI, notaire à Poligny, nous fait savoir que le décès de Pierre Mouillard, ainsi que celui de l'une de ses sœurs, risque de ralentir la transaction prévue entre les héritiers de Roger Mouillard et la commune.

- La fête de Noël aura lieu le 15 décembre à 14 heures dans la salle du foyer rénovée. Le spectacle sera suivi du passage du père Noël qui distribuera les cadeaux aux plus petits.

- Le Comité du Jura de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade nous communique son souhait de ne plus entretenir le site de la Roche Gü, trop peu utilisé selon lui. Rendez-vous sera pris avec les responsables afin de déterminer l'avenir de ce site et de prendre les dispositions nécessaires à sa sécurisation.

- Les Conseillers se réuniront vendredi 7 décembre afin de mettre en chantier le bulletin de janvier.

La séance est levée à 23 h 00.

Prochaine réunion : en fonction de l'actualité.

Le maire : M.Monnet